



## LA FAO ET LA FORESTERIE

### Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et les unions apparentées

La FAO est de l'avis qu'en matière forestière c'est l'approche régionale qui donne souvent les meilleurs résultats. C'est pourquoi elle invite ses Etats membres aux réunions des commissions régionales des forêts tous les deux ans pour débattre de stratégies et problèmes forestiers communs, chercher des solutions et tirer parti des expériences d'autrui. Les commissions régionales présentent les questions d'une importance particulière au Comité des forêts, l'instance mondiale de la FAO pour les questions forestières.

Les participants à la quatorzième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) ont mis en évidence sa fonction d'instance régionale unique en son genre et souligné le rôle qu'elle joue en stimulant la participation de l'Afrique aux processus forestiers internationaux. Des délégués de 29 pays membres et observateurs se sont rencontrés à Accra (Ghana), du 18 au 21 février 2004. Ont aussi assisté des représentants de quatre institutions spécialisées de l'ONU et de 22 organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales.

Les débats prolongés en séance plénière ont été assortis de réunions parallèles et satellites visant à promouvoir des échanges informels; ces derniers ont porté, entre autres, sur la recherche et la formation forestières en Afrique, une stratégie d'appui aux forêts du bassin du Congo de la FAO et les problèmes commerciaux auxquels se heurte le secteur forestier en Afrique, y compris la nécessité de promouvoir les échanges intrarégionaux.

Un séminaire en cours de session a porté sur deux initiatives liées aux forêts du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA): le Plan d'action pour l'environnement et le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. Les participants ont exprimé leur inquiétude pour la faible priorité accordée initialement aux forêts par le programme.

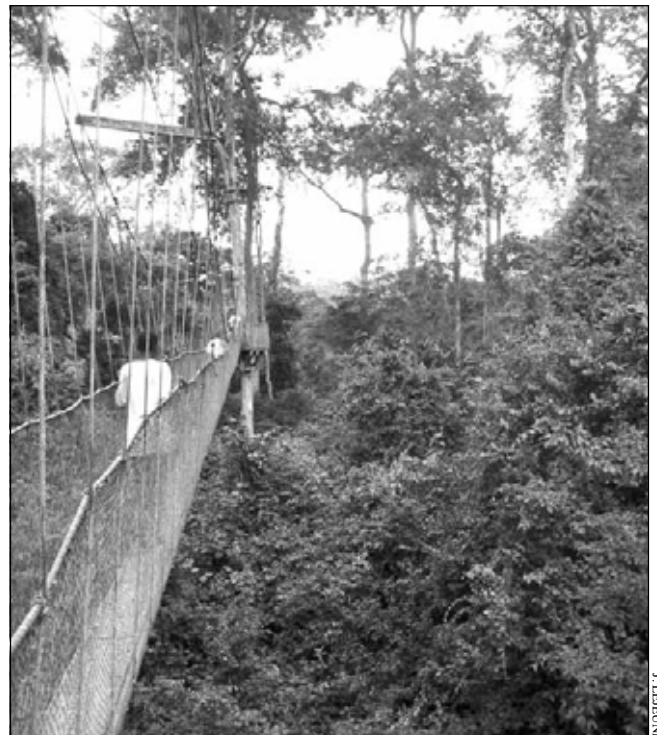
En outre, deux réunions préalables à la session se sont tenues à Accra sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées et sur la mise en œuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) – voir ci-dessous.

La Commission s'est penchée sur la question de la coopération régionale et sous-régionale en matière forestière, sur les possibilités de renforcer le rôle des organisations régionales et sous-régionales et sur la nécessité de trouver des sources novatrices de financement pour les activités réalisées en coopération. Elle a également mis fortement l'accent sur l'importance des accords bilatéraux, régionaux et mondiaux relatifs aux incendies de forêts. En outre, elle recommande que la FAO et les autres organisations partenaires appuient l'évaluation économique des dommages causés par les incendies de forêts et renforcent l'engagement et la prise de conscience politiques vis-à-vis de l'urgence de les combattre.

La Commission a reconnu les tendances favorables de la décentralisation, de la participation communautaire et de la production et du commerce non officiels, et elle a recommandé que les pays mettent en œuvre des politiques et des actions appropriées pour revitaliser les administrations forestières, afin qu'elles puissent remplir leurs fonctions cruciales de supervision et de contrôle.

Parmi les autres questions examinées figuraient les suivantes:

- l'importance de surveiller les progrès vers la gestion durable des forêts (y compris la mise en œuvre de critères et indicateurs);
- la nécessité de mettre en place de nouvelles méthodologies pour l'évaluation des services économiques et environnementaux procurés par les forêts, afin de démontrer l'importance économique des forêts en Afrique et de renforcer la priorité qui leur est accordée sur le plan politique;
- le rôle de la foresterie et des ressources forestières dans les pays à faible couvert forestier en Afrique, dont la plupart sont aussi à faible revenu et déficit vivrier;
- la nécessité de renforcer le rôle des femmes en matière forestière dans la région;
- le rôle et le potentiel des plantations forestières et les contraintes auxquelles elles doivent faire face, notamment en ce qui concerne les ressources hydriques.
- La Commission a demandé à la FAO de continuer à fournir un appui aux activités liées à la dendroénergie et à la recherche.





- La quinzième session de la CFFSA se tiendra au Mozambique en 2006.

### **Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées**

La faune sauvage et les aires protégées sont sujettes à des pressions considérables dans une grande partie de l'Afrique. A la quinzième session du Groupe de travail de la CFFSA sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées, qui s'est tenue du 16 au 18 février 2004, les délégués de 16 pays et de quatre organisations non gouvernementales (ONG) ont passé en revue la situation actuelle et les moyens de l'améliorer.

Les questions soulevées dans la plupart des rapports soumis par les pays à la session comprenaient les suivantes:

- application insuffisante des lois;
- besoin de réformes administratives, juridiques et institutionnelles (déjà en cours dans certains pays);
- absence d'arrangements institutionnels et de moyens financiers adéquats pour appuyer la gestion de la faune sauvage et des aires protégées;
- participation du secteur privé à la gestion de la faune sauvage et des aires protégées;

### **Les activités de la FAO relatives à la faune sauvage et aux aires protégées en Afrique**

*La Central African World Heritage Forest Initiative (Initiative forestière de l'Afrique centrale pour le patrimoine mondial), un partenariat instauré entre l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la FAO, des ONG et les gouvernements d'Afrique centrale en vue de renforcer la gestion des aires protégées et de combattre la chasse illégale et le commerce illicite de viande de chasse.*

*Un projet de coopération technique au Ghana visant à améliorer la sécurité alimentaire en éliminant les conflits entre l'homme et la faune sauvage.*

*L'aide à l'élaboration de plans d'action pour la viande de chasse au Cameroun, au Congo et au Gabon avec l'appui du Programme de partenariat FAO-Pays-Bas.*

*La documentation des services procurés par l'écosystème forestier du Mont Kenya aux exploitations environnantes, financée aussi par le Programme de partenariat FAO-Pays-Bas.*

*Un projet d'élevage en captivité du mouflon de montagne au Maroc, dont le but final est de dégager des revenus de la chasse aux trophées, financé par la République tchèque.*

*Un projet de gestion des parcours et d'utilisation durable de la biodiversité financé par l'Italie.*

- importance d'une coopération intergouvernementale concernant les mouvements transfrontières de la faune sauvage.

Les délégués ont souligné l'urgence de s'attaquer au problème de la viande de chasse en Afrique occidentale et identifié quatre domaines critiques: application des lois, viabilité du commerce de la viande de chasse, survie des espèces et pauvreté. Un certain nombre d'actions pratiques ont été proposées, notamment pour améliorer les statistiques du commerce de la viande de chasse et pour documenter toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe de travail a noté la viabilité de l'élevage d'espèces animales sauvages afin de regarnir les populations d'espèces décimées par l'excès de chasse. Elle a demandé à la FAO de fournir à ces pays un appui pour la constitution de réseaux sur les questions relatives aux aires protégées. Elle a attiré l'attention sur l'ampleur et la gravité des conflits entre l'homme et la faune sauvage et recommandé que cette question fasse l'objet du prochain séminaire en cours de session.

### **Atelier régional sur la mise en œuvre des propositions d'action GIF/FIF**

Un atelier régional sur le renforcement des actions nationales, sous-régionales et régionales pour la gestion durable des forêts en Afrique, notamment par la mise en œuvre des propositions d'action GIF/FIF, s'est tenu du 16 au 18 février 2004. Organisé par la FAO et coparrainé par les Etats-Unis, l'atelier a réuni des experts de toutes les sous-régions d'Afrique, les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et des représentants d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales, d'ONG et du secteur privé.

Les participants à l'atelier ont mis notamment l'accent sur l'échange d'expériences nationales relatives au commerce et à la gestion durable des forêts, ainsi qu'à la remise en état des forêts dégradées.

En ce qui concerne le commerce, les participants ont reconnu que la certification est un outil de promotion de la gestion durable des forêts, et ils ont souligné l'importance de renforcer la reconnaissance mutuelle des programmes de certification. Ils ont estimé que la bonne gouvernance est essentielle pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et les activités commerciales connexes et que des financements extérieurs étaient nécessaires. Ils ont recommandé aux pays de resserrer les liens entre le commerce et les politiques forestières, en commençant par renforcer la collaboration entre les ministères et entre les secteurs public et privé.

Les participants ont noté que la promotion de la remise en état des forêts dégradées passait par la formulation de stratégies de développement et de plans d'action nationaux, de programmes forestiers nationaux et de stratégies relatives à d'autres secteurs (l'eau, par exemple). Ils ont aussi encouragé la participation du secteur privé et des communautés et conseillé aux pays, de concert avec les institu-



tions internationales, d'affecter des crédits nationaux à la remise en état, crédits qui seraient partiellement reconstitués par les recettes forestières.

Les participants ont noté en outre l'insuffisance des capacités institutionnelles et des ressources financières pour la bonne mise en œuvre des propositions d'action GIF/FIF et des décisions du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Ils ont souligné l'importance de l'information – notamment le matériel imprimé et les informations sur des sources potentielles de financement.

Malgré leurs capacités limitées, les pays s'efforcent de s'acquitter de leurs engagements par l'entremise de leurs programmes forestiers nationaux. Pour stimuler la mise en œuvre des propositions d'action, les participants ont insisté sur l'importance de renforcer le rôle des organisations sous-régionales. En outre, les participants ont invité les membres du PCF à adopter à cet effet des approches coordonnées et simplifiées.

L'atelier a également fourni l'occasion aux représentations nationales et régionales d'examiner les moyens de mieux se préparer à participer au dialogue international sur les forêts, y compris aux réunions du FNUF. Ils ont noté le manque d'une présence africaine forte dans les négociations et recommandé que la CFFSA, en tant qu'instance régionale de dialogue sur les questions forestières, facilite la présentation d'une position africaine commune au FNUF-5.

### Mise à jour des activités du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux

Actif depuis juin 2002, le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux est un partenariat novateur instauré entre les pays en développement, des partenaires internationaux chefs de file et la FAO pour faciliter la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux (pfn). Il est centré, en particulier, sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités en vue d'assurer la participation en connaissance de cause d'un large éventail de parties prenantes au processus des pfn.

Le mécanisme aide les pays à renforcer leurs programmes forestiers nationaux afin qu'ils puissent mieux:

- intégrer la gestion durable des forêts dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les autres processus intersectoriels;
- créer un consensus sur la façon de résoudre les questions forestières au niveau national;
- traduire les engagements pris au niveau international en politiques et planification forestières nationales.

Le Mécanisme est hébergé par la FAO et opère sous l'égide d'un groupe de donateurs et d'un comité de direction qui comprend des représentants de bailleurs de fonds, de pays bénéficiaires, de la Banque mondiale, d'institutions de recherche, d'organisations non gouvernementales (ONG), de fondations, du secteur privé et de la FAO.

### Appui aux pays

Les crédits affectés au mécanisme – qui ne sont disponibles que pour les pays en développement – servent à l'organisation d'ateliers et de forums et à la formation en cours d'emploi; à l'analyse des politiques et à des études particulières; et à des initiatives de gestion de l'information et des connaissances.

Pour participer, un pays souscrit à un accord de partenariat avec le Mécanisme; cet accord définit le cadre des activités proposées et les principales parties prenantes. Les pays doivent aussi soumettre un budget indicatif de trois ans et préciser comment seront gérés et contrôlés les crédits fournis par le Mécanisme. L'admissibilité des pays et la priorité et le financement accordés seront déterminés par le Comité de direction du Mécanisme sur la base de facteurs comme l'importance nationale du secteur forestier, le niveau d'engagement au regard du processus des programmes forestiers nationaux, la clarté de la stratégie, l'impact attendu des activités bénéficiant d'un appui et l'intégration des programmes forestiers nationaux dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Les pays signataires d'un accord de partenariat choisissent un interlocuteur national pour les pfn qui lance un appel national pour la formulation de propositions, afin d'encourager la demande de subventions d'un grand nombre de parties prenantes. Parmi ces dernières pourraient figurer des organismes publics nationaux et locaux, des institutions, des ONG, des organisations à assise communautaire et des organisations à but non lucratif de la société civile. Le Comité de direction évalue les demandes de subventions vis-à-vis de critères définis à l'avance (précisés dans l'appel pour les propositions).

Le Mécanisme fournit actuellement un appui aux activités de 36 pays – 20 en Afrique, huit en Asie et dans le Pacifique et huit en Amérique latine et aux Caraïbes – ainsi qu'à deux organisations sous-régionales en Amérique centrale. Les principaux domaines d'activité que finance le mécanisme sont les suivants:

- coordination intersectorielle;
- intégration des pfn dans des stratégies de grande envergure;
- responsabilisation des communautés vis-à-vis de la gestion des forêts;
- renforcement de la participation du secteur privé et de la société civile au secteur forestier;
- réformes des politiques et renforcement institutionnel;
- mécanismes de financement et politiques forestières fiscales;
- sensibilisation du grand public et création de consensus;
- mise en place de nouveaux systèmes de collecte, gestion et partage des informations.

### Services d'information

Outre l'appui direct offert au pays, le Mécanisme organise des services pour faciliter l'échange d'informations et de connaissances sur les programmes forestiers nationaux dans les pays du monde entier.



Le site Web du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux ([www.fao.org/forestry/nfp-facility](http://www.fao.org/forestry/nfp-facility)) synthétise les informations sur l'élaboration et la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux et sur l'appui que peut offrir la communauté internationale.

Le site Web *nfp Update* ([www.fao.org/forestry/nfp-update](http://www.fao.org/forestry/nfp-update)) contient des informations sur l'organisation, le contenu et le statut des processus de planification stratégique du secteur forestier pour les pays du monde entier. Le site contient à l'heure actuelle 13 profils et 130 pays auront été contactés à la fin de l'été de 2004.

*Nfp Digests* ([www.fao.org/forestry/nfp-digests](http://www.fao.org/forestry/nfp-digests)) compile des documents en ligne provenant de diverses organisations internationales sur des thèmes relatifs aux programmes forestiers nationaux – à ce jour, parmi les thèmes approfondis figuraient les forêts et la pauvreté, la participation des parties prenantes, la planification stratégique, la planification intersectorielle et le financement forestier.

Le Mécanisme appuie la préparation du Manuel sur le financement de la gestion durable des forêts ([www.fao.org/forestry/cpf-sourcebook](http://www.fao.org/forestry/cpf-sourcebook)), une initiative lancée par le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), pour faciliter la recherche de sources de financement mondiales pour des projets de gestion durable des forêts.

Le Mécanisme finance aussi la Communauté de pratiques pour l'amélioration de la participation des partenaires aux programmes forestiers nationaux ([www.fao.org/forestry/site/14690/en](http://www.fao.org/forestry/site/14690/en)).

## Etude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale

La planification forestière efficace impose non seulement de prêter attention aux questions prévalantes, mais exige aussi une vision à long terme pour le secteur. Pour contribuer à la mise au point d'une perspective à aussi long terme, la FAO a lancé récemment la cinquième de sa série d'études prospectives régionales sur le secteur forestier, réalisées en collaboration avec ses Etats membres, pour examiner la direction du développement du secteur dans le cadre des changements économiques, sociaux, institutionnels et technologiques en cours.

L'Etude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale vise à identifier les futurs choix qui s'offrent au développement du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale à l'horizon 2020. Elle portera sur 23 pays de cette région, à savoir: Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Emirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Liban, Oman, Ouzbékistan, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan et Yémen.

L'étude analysera les tendances et les forces motrices qui forgeront le secteur pendant les deux prochaines décennies et identifiera les politiques, les programmes et les investissements qui peuvent renforcer la contribution du secteur au développement durable. Elle servira de pendant à d'autres initiatives forestières de planification stratégique, y compris les programmes forestiers nationaux.

Organisateurs de l'étude seront le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient au Caire (Egypte) et le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe centrale et orientale à Budapest (Hongrie). Elle tirera parti des compétences nationales et régionales en Asie de l'Ouest et centrale, et utilisera aussi des informations provenant d'autres sources. L'initiative sera réalisée à deux niveaux. Au niveau national, un

interlocuteur national coordonnera avec l'appui de la FAO la préparation d'un document prospectif sur les changements susceptibles de survenir dans le secteur forestier. A cette opération participeront des partenaires clés comme le Gouvernement, le secteur privé et la société civile. Aux niveaux régional et sous-régional, la FAO organisera avec l'appui des pays des séminaires et des ateliers pour identifier et analyser les questions de base.

Outre des rapports prospectifs nationaux, sous-régionaux et régionaux, l'Etude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale produira des documents thématiques fournissant des évaluations approfondies de questions, tendances, occasions et enjeux nouveaux propres à la région.

L'étude aidera à relever les défis futurs de la foresterie en fournissant des perspectives à long terme pour les programmes forestiers nationaux; en améliorant les capacités nationales de planification stratégique; et en promouvant la collaboration régionale et la constitution de réseaux entre individus et institutions responsables de la gestion des ressources naturelles.

L'Etude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale se veut une initiative participative, et les organisations nationales, sous-régionales et régionales se consacrant à la gestion et l'utilisation des ressources naturelles de la région sont invitées à participer à sa préparation. En particulier, il serait éminemment souhaitable que les institutions universitaires, les organisations non gouvernementales et le secteur privé prennent part à cet exercice.

La FAO a déjà publié des études prospectives relatives à l'Asie et au Pacifique (1998) et à l'Afrique (2003). Des études concernant l'Europe et l'Amérique latine sont en cours de préparation et seront bientôt achevées.

Pour plus d'informations sur l'Etude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et centrale contacter:

Jean-Louis Blanchez  
Département des forêts  
FAO  
Viale delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italie  
Tél.: (+39) 065705712  
Télécopie: (+39) 0657055137  
Courriel: [JeanLouis.Blanchez@fao.org](mailto:JeanLouis.Blanchez@fao.org)

Hassan Abdel-Nour  
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient  
11 Al Eslah Al Zerai St., Dokki  
Le Caire, Egypte  
Tél.: (+20) 23316136  
Télécopie: (+20) 27495981  
Courriel: [Hassan.AbdelNour@fao.org](mailto:Hassan.AbdelNour@fao.org)